

**BULLETIN MUNICIPAL DE
CHOISY
PRINTEMPS 2015**

LE CHOISY-RENAULT

N°32-2

**www.choisy.fr
mairie@choisy.fr
tél. 04 50 77 41 56**

LE MOT DU MAIRE

Choisyliennes, Choisyliens,

Ainsi que je vous l'annonçais dans notre précédent bulletin, l'heure est aux économies et au maintien de notre habituelle rigueur dans la gestion budgétaire. Vous pourrez examiner à ce sujet la présentation dans ce présent fascicule de notre budget 2015. Le conseil municipal a suivi ma proposition de réduire le nombre de fonctionnaires du service technique en les équipant mieux pour diminuer leur temps d'entretien des espaces verts tout en gardant leur efficacité, de réduire les zones fleuries, et de procéder à l'embauche temporaire (pour les vacances), de jeunes choisyliens pour effectuer des tâches ne nécessitant ni permis de conduire ni de protection particulière car ne générant aucun risque (entretien peinture, nettoyage de mobilier, plantation, arrosage, ...)



Nous examinons aussi l'incidence de la modification des rythmes scolaires sur la création de poste nécessaire à l'animation du temps que les enfants de la commune passent à l'école en dehors des temps réservés à l'enseignement. Les aides de l'Etat ne sont pérennisées que pour les trois prochaines années et notre souci réside dans le grand écart à faire entre une bonne gestion et une dépense non prévue que l'Etat nous impose pratiquement sans pour cela nous assurer du maintien de son aide.

Vous avez bien compris que nous restons vigilants tout en restant lucides.

Nous avons maintenant la certitude que l'assainissement arrivera au chef lieu fin 2016. Cela est une bonne nouvelle qui va enfin permettre de développer le chef lieu en nous permettant d'ouvrir certaines zones. Les écoles et la création de commerce devraient profiter de cette arrivée.

Cette année, et les années 2016 et 2017, les finances communales seront en priorité affectées aux incidences des travaux du SILA sur les voiries. Nous soldons en 2015 les travaux d'investissement en cours.

Bien sûr nous sommes aussi très sollicités au niveau communauté de commune pour une modification de notre périmètre, voire pour une modification de notre autonomie. Les élus communautaires restent très soudés sur le maintien de notre identité, car nous ne percevons pour l'instant aucun intérêt à intégrer l'agglomération voisine. Vous serez informés sur ce point si les décisions se précipitent.

Bonne lecture .

Votre Maire
Bernard SEIGLE

FETE DES PERES ET DES MERES

Le maire et le conseil municipal ont le plaisir de vous inviter à notre traditionnelle fête en l'honneur des mères et des pères le

Dimanche 14 juin à 11 h

au bistrot communal

Un présent sera offert à chaque maman et papa.



Merci à tous ceux qui contribuent régulièrement à la rédaction du Choisylien. Photo de couverture prise mi-mars vers le moulin Bricchet à Choisy.

Tous les habitants sont invités à nous faire parvenir des idées, des photos (haute définition), des articles sur un évènement à Choisy (sans mise en page, ni texte scanné, merci).



PLEINS FEUX SUR LA REFORME TERRITORIALE



Une volonté de modernisation et d'économies a lancé notre pays dans une réforme qui engage les régions (diminution du nombre de Régions - voir Choisylien Hiver 2014-2015) avec pour nous un regroupement entériné des Régions Rhône-Alpes et Auvergne et un maintien - finalement - des CONSEILS GENERAUX au niveau départemental sous un nouveau nom :

LE CONSEIL DEPARTEMENTAL

Deux grands changements suite à la loi n° 2013-403 du 17 mai 2013 : moins de cantons (17) mais désormais des binômes homme/femme ! 17 femmes siègent désormais au Conseil. Le Président du Conseil, Christian Monteil, maire de Seyssel, est réélu par l'assemblée. Reste à confirmer les compétences et délégations... À ce jour les attributions des conseils départementaux ne sont pas entièrement fixées par l'Etat : ils doivent conserver les transports, le social et la gestion des collèges, le reste passant à la Région. Les Choisyliens sont désormais représentés par les conseillers du canton « Ancey 1 » : **Mme Valérie Gonzo-Massol** (maire-adjointe à Ancey) et **M. François Daviet** (maire de la Balme de Sillingy et Président de l'intercommunalité Fier et Usse).

REGROUPEMENT DE COMMUNES ET D'INTERCOMMUNALITES

Suite du dernier Choisylien « Hiver » : rien de finalisé pour l'instant mais l'échéance approche... juin 2015

sauf report de dernière minute. Les discussions se poursuivent entre communes et/ou intercommunalités pour évaluer la pertinence de regroupements souhaités par l'Etat qui par ailleurs a annoncé de fortes baisses des financements (les « dotations ») aux collectivités locales. Plus d'informations dans le prochain Choisylien...



HOMMAGE DES ANCIENS PARACHUTISTES

En l'absence de M. Bernard Seigle, maire de la commune de Choisy, Mme Maryvonne Baldassini, en qualité de représentante du conseil Municipal, a eu l'honneur d'accueillir les Anciens Parachutistes du 2^{ème} RPIMA (Régiment Parachutiste d'Infanterie Marine) ainsi que leurs invités pour cette cérémonie qu'ils organisaient à l'occasion de leur Assemblée Générale.

Ce rassemblement a pour but de rendre hommage aux anciens combattants de toutes les guerres et aux opérations militaires conduites par la France.

Ce 26 avril nous avons également commémoré la journée Nationale de la Déportation.

Une pensée aux morts hauts savoyards, Constantin DE MAGNY, Claude PLASSON, André GOSSE, Georges BRIFFOZ et André MASSON.

Mme Baldassini remercie les autorités civiles et militaires, les porte-drapeaux, les représentants AFN des trois communes : Choisy, La Balme de Sillingy et Sillingy.

Un merci plus particulier aux anciens parachutistes du 2^{ème} RPIMA à l'origine de cette manifestation.



TRANCHES DE VIE

EXPOSITION DES

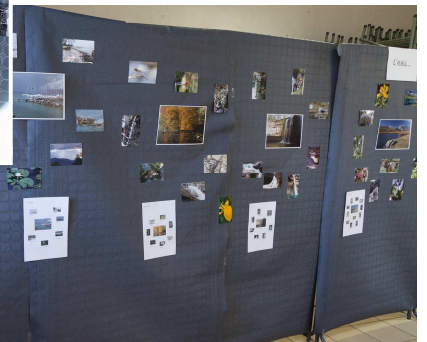
PATCHEUSES

Dimanche 12 avril, alors

que le vide-grenier accueillait un grand nombre de visiteurs, la salle des fêtes se parait de tissus multicolores. En effet, le groupe de Patchwork du Club Loisirs de Choisy, animé par une dizaine de personnes dont un jeune homme, avait exposé ses œuvres d'années de travail minutieux et original. Autour d'un thé, d'un café ou d'un petit verre, l'équipe a sûrement donné l'envie à quelques-uns de piquer une aiguille dans tous ces petits bouts de tissus.

12 AVRIL A LA SALLE DES FETES

L'équipe se réunit le mardi de 14h à 16h30 et /ou le mercredi de 20 h à 22h30



EXPOSITION DU CLUB PHOTO LE 12 AVRIL A LA SALLE DES FETES

Un appareil photo numérique, quoi de plus commun de nos jours ?

Mais derrière l'objectif, beaucoup de questions : quelles sont les différences entre les types d'appareils ? Comment mettre toutes les chances de son côté pour une photo réussie ? Traitement, retouche, quels logiciels ? Comment partager ses images pour le bonheur des proches ?... et comment ne pas les perdre sur une panne d'ordinateur ?

Voilà en gros les sujets abordés lors des initiations, sur une séance de 2 heures tous les 15 jours.

Une bonne partie théorique en début de saison, des revues et livres prêtés pour améliorer ses connaissances, puis de plus en plus de sorties terrain en fonction de la météo, surtout au printemps dans nos belles campagnes fleuries...

Peu de monde : en moyenne 3 à 5 personnes par séance, ce qui permet d'affiner les sujets en fonction des questionnements et du matériel de chacun.

Besoin d'infos pour la prochaine saison ? Rendez-vous en septembre lors de l'Assemblée Générale du Club Loisirs, ou sur le site web <https://sites.google.com/site/clubloisirschoisy/photo-numerique>

TRANCHES DE VIE



VIDE-GRENIER AU CHEF-LIEU LE 12 AVRIL

Après la chasse aux œufs qui a réuni sous un vent glacial les plus jeunes et les moins jeunes, c'est sous un soleil radieux et une température estivale qu'a eu lieu le traditionnel vide-grenier. Il y avait 60 stands dont plus de 40 tenus par des Choisyliens. De l'avis des exposants cela a été un franc succès : 260 mètres linéaires d'exposition. Les acheteurs étaient au rendez-vous !

Au programme des trois prochains mois :

- **la Nuit des Contes du 30 mai** : Le comité des fêtes vous accueille à une soirée spectacle en forêt avec restauration et la buvette qui devrait être mis en lumière par les enfants des écoles, avec leurs lampions magiques.
- **la Fête de la Musique le 13 juin** : nous souhaitons mettre les artistes (même en herbe) Choisyliens à l'honneur. Nous avons à cœur de renouer avec l'origine de la fête de la musique qui était l'occasion à tous les talents de pouvoir s'exprimer pendant une soirée.
- **3^{ème} édition de la Choisy Race I (Course de caisses à savon) le 12 juillet** : nous organisons ***le Challenge des Choisyliens***. A vos scies et vos perceuses ! Ce challenge est ouvert à tous les habitants petits et grands. Seront primées les caisses les plus originales, dans le respect du règlement technique à disposition sur le site du comité des fêtes www.cdf-choisy74.fr. A ce jour nous avons plus de trente réservations, ce qui nous promet du grand spectacle. **Pour que cette course soit un succès nous avons besoin de renfort les deux ou trois jours autour de l'épreuve. Le jour de la course il y a environ 50 bénévoles qui œuvrent au bon déroulement de l'épreuve.** Pour nous contacter rien de plus simple, il suffit de nous écrire ou téléphoner aux numéros indiqués ci-dessus. Une inscription en ligne sur le site sera mise en place début mai.

Toute l'équipe du comité des fêtes espère que ce que nous vous proposons vous convient, mais n'hésitez pas à nous faire part de vos remarques ou suggestions ! Notre seul but : animer la commune dans la convivialité et la bonne humeur .

Aussi nous avons besoin de vous, faites-vous connaître à l'adresse mail suivante : p.dussert@cdf-choisy74.fr ou par téléphone auprès de Guy au 06 70 16 40 84. Ou inscription en ligne sur le site : www.cdf-choisy74.fr

AVEC LE CLUB LOISIRS, ON NE S'ENDORT JAMAIS...RENDEZ-VOUS POUR

LA NUIT DES CONTES au parcours de santé en association avec le comité des fêtes le samedi 30 mai à partir de 19h30 (reporté au 6 juin si pluie) : venez retrouver le Troup'ho au cœur de la forêt choisylienne dans un univers magique et merveilleux . Petite restauration sur place !

LA FETE DU CLUB LOISIRS le 13 juin avec le spectacle de la Troup'hette à partir de 16h30 à la salle des fêtes suivie de la Fête de la musique organisée par le comité des fêtes

UNE CONFERENCE SUR L'ALCOOLISME le vendredi 19 juin à 19h30 à la bibliothèque animée par Colette Sevestre-Matton autour de son livre et d'un petit buffet... sans alcool bien sûr ! ouvert à tous et bien sûr aux jeunes ados !

CADRE DE VIE

La fête des 100 jours d'école à la maternelle

Mme Véronique Copin vous propose des photos qui illustrent l'année scolaire, tel que le spectacle d'Isabelle Noël en début d'année, l'atelier jardinage à Botanic, le bateau des petits, l'immense pont des grands avec 17 piliers (autant que d'enfants présents !), spectacle vie de grenier en mars



Le Centre de loisirs « Les Choisyloups »

Accueille vos enfants 7 semaines pendant les vacances : 1 semaine à Toussaint, 1 semaine en Hiver, 1 semaine au Printemps et 4 semaines en juillet. A chaque session, nous constatons une participation maximale de 30 enfants.

Tarifs en fonction du Quotient Familial : entre 20 et 26 € la journée ou entre 95 et 120 € la semaine.

Actuellement les enfants sont également accueillis les mercredis après-midi. Devant le peu de fréquentation (4 ou 5 enfants), la commune envisage la modification du maintien de ce service qui représente un coût très important et implique trois agents (1 cuisinière et 2 agents d'animation).

GARDERIE PERISCOLAIRE

Horaires d'ouverture : le matin de 7h00 à 8h30, le soir de 16h00 à 18h30 et le mercredi de 11h30 à 12h30.

Tarifs en fonction du Quotient Familial : entre 1.35 € et 1.55 € la demi-heure.

A compter du mois de septembre 2015 l'adhésion sera de 20 € par famille pour les deux structures.

TEMPS D'ACTIVITES PERISCOLAIRES (TAP)

Compris dans la pause méridienne (11h45 – 14h00) mis en place à titre d'essai après les vacances de Printemps.

Des activités seront proposées aux enfants sous la responsabilité d'une coordinatrice communale diplômée.

Ce service est gratuit pour les enfants qui prennent leur repas à la cantine.

INSCRIPTIONS SCOLAIRES – rentrée 2015

1) Pour les enfants nés en 2012 ou non encore scolarisés sur la commune (nouveaux arrivants ou autres) :

Ouverture des inscriptions en mairie : imprimé à compléter (**se munir du livret de famille et d'un justificatif de domicile**) pour recevoir un certificat et une liste de documents pour les directrices des écoles pour les admissions définitives.

2) Pour les enfants scolarisés **en dernière année de maternelle, pour l'entrée en CP à l'école élémentaire : démarche identique.**

Les directrices des écoles vous reçoivent les jours suivants :

- **Ecole élémentaire : lundi 12 mai de 7h30 à 17h30** (en cas d'impossibilité 04 50 77 43 25)
- **Ecole maternelle : vendredi 6 juin à partir de 15h30** (en cas d'impossibilité 04 50 77 44 38)

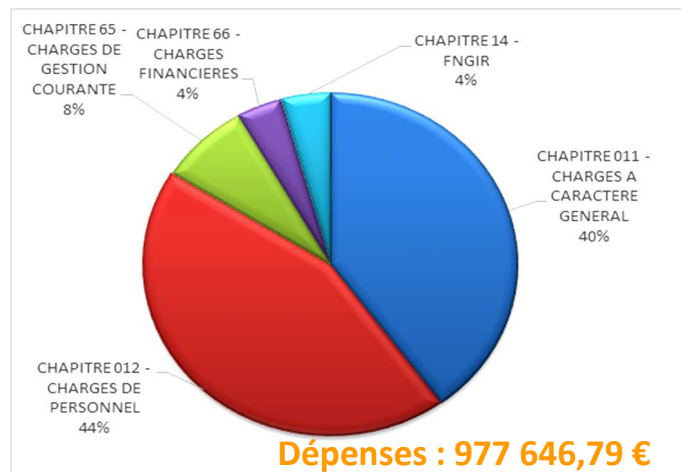
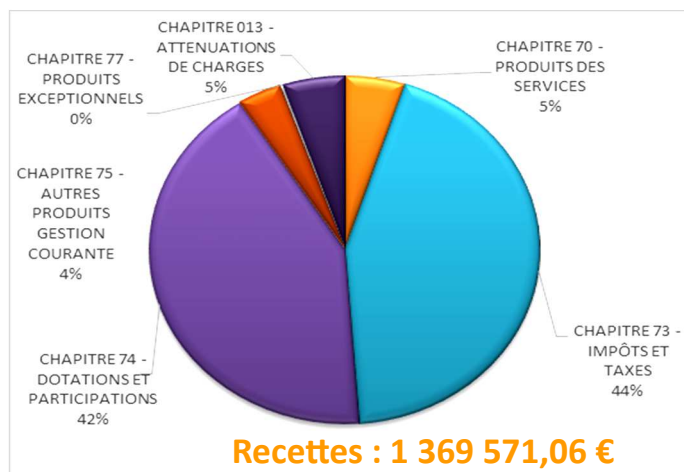
La fiche d'inscription est téléchargeable sur le site, avec l'adresse suivante :

<http://www.choisy.fr/INSCRIPTIONS-RENTREE-2014>

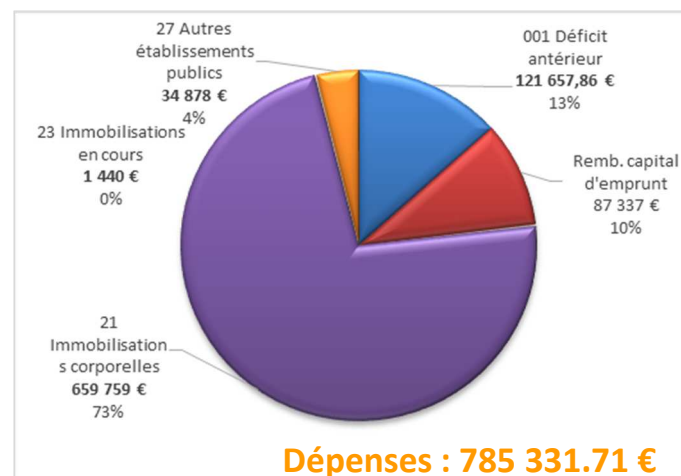
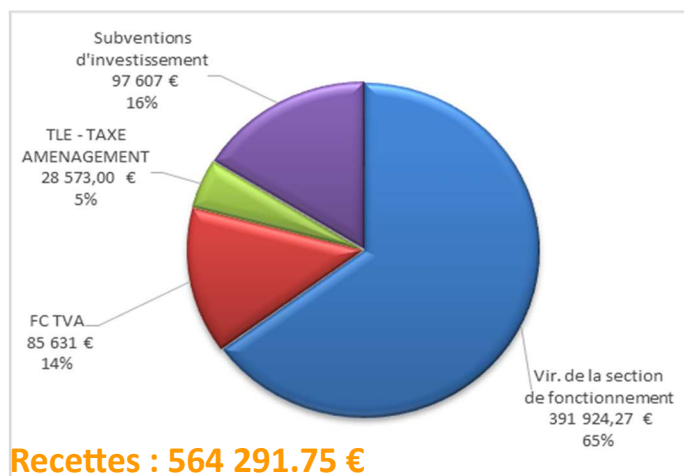
COMPTE ADMINISTRATIF 2014

Le conseil municipal dans sa séance du 19 mars 2015 a approuvé le compte administratif 2014 : l'excédent de fonctionnement s'élève à **391 924,27 €** et le résultat de la section d'investissement fait apparaître un déficit de 221 039,96 €.

SECTION DE FONCTIONNEMENT



SECTION D'INVESTISSEMENT



VOTE DU TAUX DES IMPÔTS 2015

Lors de sa séance du 2 avril, le conseil municipal a décidé de maintenir le taux des impôts de 2014, soit un produit attendu de **507 433 €** pour le budget 2015.

Taxes	TAUX 2013	Bases	Produit
Taxe d'habitation	15.03 %	2 151 000 €	323 295 €
Taxe foncière (bâti)	11.83 %	1 247 000 €	147 520 €
Taxe foncière (non bâti)	56.28 %	39 500 €	22 231 €
Contribution foncière des entreprises	20.76 %	69 300 €	14 387 €



POUR DES RAISONS D'ORGANISATION, LA MATINÉE DE L'ENVIRONNEMENT INITIALEMENT PRÉVUE LE 6 JUIN 2015 EST REPORTÉE EN SEPTEMBRE. LA DATE VOUS SERA COMMUNIQUÉE DANS LE PROCHAIN CHOISYLIEN.

Au programme, notamment, aménagement de la zone sous la terrasse de la mairie avec la participation du paysagiste choisylien « Brin de de Verdure » (coordonnées en dernière page).



ZONE ABRI
(GLORIETTE
OU AUTRE
A DEFINIR)

AMENAGER
EN 2015

Initiés en 2012 par la commission développement durable , les travaux d'aménagement du jardin sont réalisés petit à petit par des Choisyliens bénévoles que nous remercions chaleureusement !

Cela nous permet d'embellir notre chef-lieu avec un petit budget et d'offrir un lieu supplémentaire de convivialité aux habitants. Ce jardin a également une vocation pédagogique et à terme, vous pourrez y rencontrer des exemples de haies et de plantations pour embellir votre jardin tout en respectant le plus possible l'environnement, avec des panneaux explicatifs.

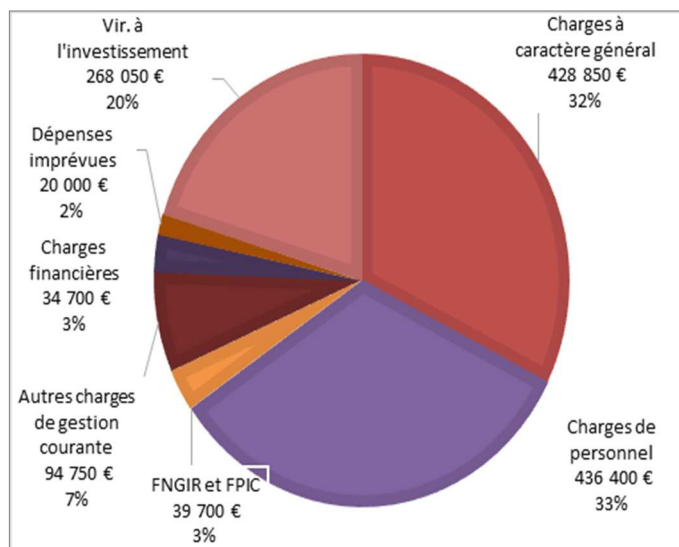
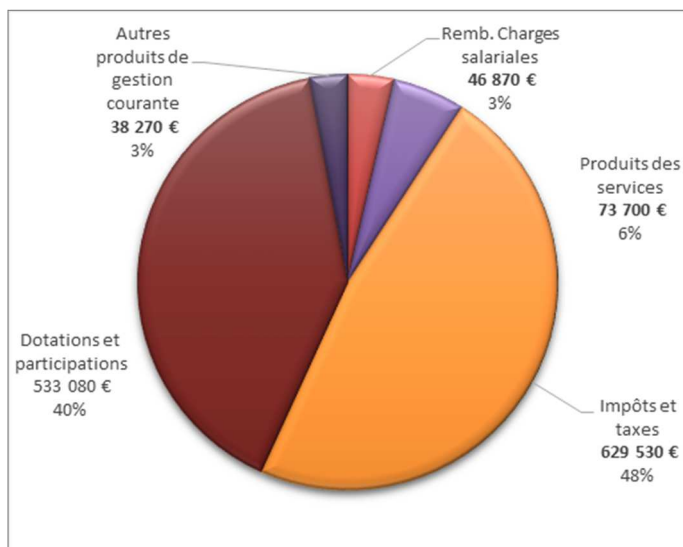
Vous trouverez ci-dessus une vue de ce parc avec les aménagements en projet. Cette année, nous allons nous attaquer à la butte sous la terrasse de la mairie avec l'aide d'une entreprise de paysagisme choisylienne BRIN DE VERDURE qui nous apporte idées, conseils et matériaux gracieusement. Merci à eux aussi ! Ce jardin ne serait rien non plus sans l'entretien de nos services techniques qui méritent également un grand coup de chapeau !

BUDGET PRIMITIF 2015

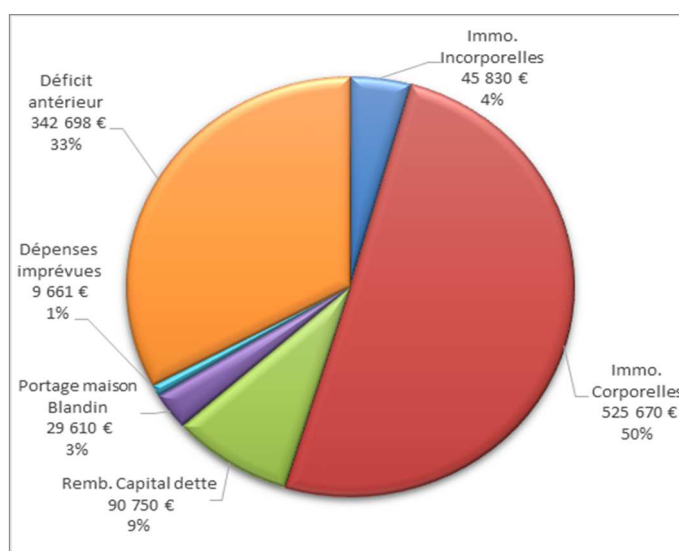
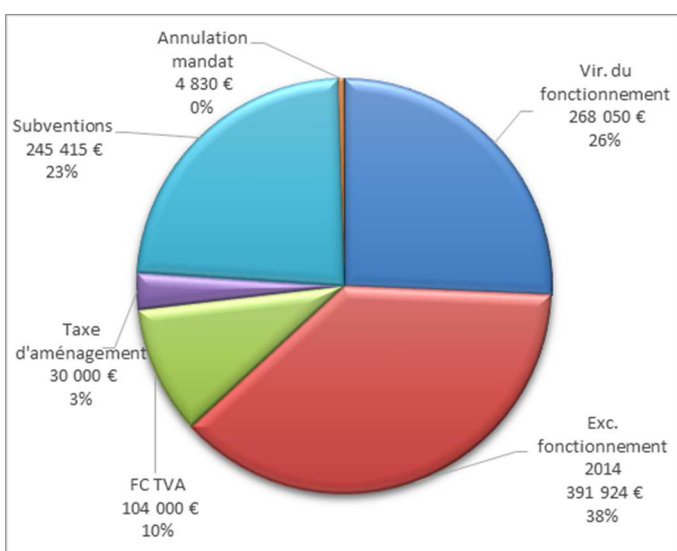
Le budget primitif 2015 affiche l'effort demandé aux communes dans le cadre de la baisse des dotations, soit 22 750 € pour la commune de Choisy. Ce prélèvement sur la dotation forfaitaire se rajoute à celui de 2014 qui s'élevait à 9 220 €. Il en sera de même sur l'ensemble de la période de contribution 2014-2017, c'est-à-dire que la dotation forfaitaire diminuera de 22 750 € par an. Le conseil municipal ne souhaite pas accroître la pression fiscale. Les taux des impôts demeurent donc inchangés. L'effort réalisé dans l'encadrement des dépenses de fonctionnement est maintenu.

L'excédent de fonctionnement 2014, soit 391 924 €, est totalement affecté à l'investissement pour permettre à la commune de couvrir les diverses dépenses par l'autofinancement.

SECTION DE FONCTIONNEMENT : 1 322 450 €



SECTION D'INVESTISSEMENT : 1 044 219 €



Les principaux investissements prévus :

- Réseau d'eaux pluviales
- Travaux de renforcement sur la voirie communale
- Réseau électrique chemin du Marronnier
- Aménagement de sécurité : trottoir rte de Charave et plateaux traversants à Rossy
- Travaux dans les bâtiments
- Travaux sur le Plan local d'Urbanisme (PLU)

NUISIBLES ? OUI ET NON...

La **Fédération des Chasseurs** vous propose de contribuer à faire classer les renards, fouines, martres, corneilles et autres pies dans la catégorie « nuisibles » pour permettre au Préfet, le cas échéant, de prendre des mesures exceptionnelles pour enrayer les problèmes divers causés par ces petits animaux, si nécessaires aux écosystèmes mais qui perturbent notre quotidien....Pour en savoir plus, vous pouvez consulter le site www.chasseurs74.fr, rubrique « gestion des nuisibles » ou vous renseigner auprès de la Fédération des Chasseurs et de l'ACCA de votre commune.

Mais avant d'en venir là...un peu de prévention et de patience s'impose pour une meilleure cohabitation avec ces animaux qui se débrouillent avec la vie qu'on leur impose...Adaptation oblige !

D'après la Frapna, « en France, la destruction des nuisibles est souvent considérée comme le moyen le plus simple de se protéger des dommages causés par certaines espèces. Pourtant, les Directives européennes Habitat/Faune/Flore et Oiseaux insistent sur l'importance de rechercher des solutions alternatives avant destruction, ce qui n'est malheureusement pas rappelé dans la réglementation nationale relative aux « nuisibles ».



Prenons le cas de notre ami goupil...accusé de tous les maux et notamment de concurrence sur les petits gibiers. Mais le renard est un bon régulateur des campagnols et autres rongeurs et contribue ainsi à préserver nos jardins. Il peut véhiculer l'échinococcose mais pas plus que les chiens et les chats ! Laver et cuire les végétaux ramassés dans la nature est la première précaution à prendre.

5 bonnes raisons de protéger Goupil :

Ne l'oublions pas, le renard est un animal intelligent, autant que son cousin le chien. Il n'est indifférent ni aux pinces métalliques des déterreurs, ni à la terreur qu'engendrent les cris des chasseurs et de leurs chiens.

Il protège nos cultures : Un renard peut éliminer écologiquement environ 6 000 petits rongeurs par an (campagnol, mulot, souris).

Il nettoie nos campagnes. Charognard, il évite la propagation des maladies.

Il est indispensable à la bonne sante de son écosystème

Il ne porte pas préjudice à son environnement, il n'est pas « nuisible », il ne transmet pas de maladie, il ne pullule pas.

Enfin, il fait partie de notre patrimoine naturel et culturel, de nos légendes, de nos rêves et de notre imaginaire.

MESSAGE DE L'ONF : LUTTE CONTRE LE PROCESSIONNAIRE DU PIN

La chenille processionnaire est la larve d'un papillon de nuit, le *Thaumetopoea pityocampa* qui détruit les pins. L'ONF est en mesure de vous aider par des traitements et piégeages aux différents stade d'évolution de cet insecte. Renseignements en mairie ou sur notre site.

<http://chenilles-proceSSIONNAIRES.fr/chenille-proceSSIONNAIRE-du-pin.htm>



ATTENTION LES TIQUES SONT DE RETOUR AVEC LE PRINTEMPS...

Parfois porteuses de la grave et sournoise maladie de Lyme qui se manifeste parfois des années après la morsure...donc ne prenez pas une tique à la légère ! (voir Choisylien Printemps 2013)

En savoir plus : : www.francelyme.fr ou en mairie (notice d'information disponibles)

FLASH CONSEIL MUNICIPAL

CONSEIL MUNICIPAL DU 28 JANVIER 2015

- Constitution d'un groupement de commandes pour l'achat d'électricité (SIESS)
- Coupe de bois 2015 dans la forêt communale

CONSEIL MUNICIPAL DU 19 MARS 2015

- Approbation du compte administratif et du compte de gestion 2015 (voir pages consacrées au budget)
- Affectation du résultat 2014, soit 391 924,27 € en réserves (1068) en section d'investissement
- Convention d'organisation des transports scolaires avec le Conseil Général
- Statuts de la CCFU : aménagement et gestion des itinéraires cyclables

CONSEIL MUNICIPAL DU 2 AVRIL 2015

- Vote du budget primitif 2015 (voir pages consacrées au budget)
- Vote des taux d'imposition 2015
- Modification simplifiée du PLU : déclassement de l'emplacement réservé n° 10 → mise à disposition du dossier
- Tarifs des cartes de transport scolaire
- Constitution d'un groupement de commandes pour l'achat de matériel de balisage des chemins de randonnée (CC Fier et Usse)

AU CONSEIL COMMUNAUTAIRE FIER ET USSES

CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU 29 JANVIER 2015 A MESIGNY

- Financement des travaux de renouvellement canalisation route de Cercier ainsi que du maillage entre Rossy et Charave.
- Convention avec le SILA pour la facturation, l'encaissement et le reversement des redevances d'assainissement collectif et non collectif
- Recrutement provisoire d'un agent non titulaire
- Convention de mise à disposition pour un animateur habitat et économie (50 % Rive Gauche/50 % CCFU) pour la mise en œuvre du FISAC et du PLH
- Acte constitutif du groupement de commandes pour l'achat d'électricité
- Modification statutaire pour transfert partiel de la compétence « aménagement et gestion d'itinéraires cyclables » des communes à la CCFU
- Prise en charge financière du coût PLU nécessaire à l'aménagement de l'aire d'accueil des gens du voyage (16 places sur Sillingy) conformément au Schéma Départemental d'Accueil des GV

CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU 5 MARS 2015 A NONGLARD

- Attribution et versement d'une subvention à l'office de tourisme Alter'Alpa.
- Renouvellement du Contrat Enfance Jeunesse (CEJ) avec la Caisse d'Allocations Familiales 74 (CAF).
- Convention de délégation de l'organisation et du financement des transports scolaires entre le département et la CCFU et fixation des tarifs des transports scolaires pour l'année 2015-2016.
- Budget général M14 et Budget annexe de l'eau potable – exercice 2014 – adoption du compte de gestion et du compte administratif. Présentation du débat d'orientation budgétaire.
- Convention pour la collecte des Déchets d'Equipements Electriques et Electroniques (DEEE) sur le territoire de la CCFU.

CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU 9 AVRIL 2015 A SALLENÔVES

- Achat de matériels de signalétique conforme à la charte départementale de balisage pour les sentiers PDIPR
- Versement d'une subvention à Chambéry Cyclisme Organisation (Tour du Pays des Pays de Savoie)
- Etude pour l'analyse des conséquences financières et fiscales résultant de la fusion des dix EPCI à fiscalité propre du bassin annécien.
- Approbation du règlement de fonctionnement de la micro-crèche « La vallée des elfes » à Lovagny.
- Modifications des conditions tarifaires du multi-accueil « Les petits chamois » de La Balme de Sillingy ainsi que des micro-crèches « Les petites marmottes » de Sillingy et « La vallée des elfes » de Lovagny.
- Création de 2 emplois pour la micro-crèche de Lovagny
- Affectation des résultats 2014 pour le Budget Général.
- Adoption des taux 2015 de la fiscalité directe locale et de ceux de la Taxe d'Enlèvement des Ordures Ménagères (TEOM).
- Vote du Budget général – BP 2015.

L'intégralité du compte-rendu des conseils municipaux et intercommunaux est affiché sur les différents panneaux municipaux et disponible en mairie ou sur internet aux adresses suivantes :

www.choisy.fr, rubrique « vie municipale »

www.fier-et-usses.com, rubrique CCFU

Les conseils municipaux et conseils communautaires sont des réunions publiques ouvertes à tous.

CARNET

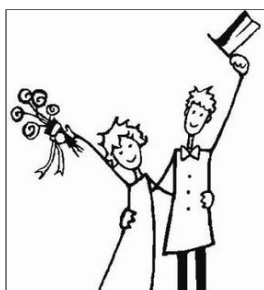


NAISSANCES

22/03/2015 Noa DOREAU PICAULT

25/04/2015 Olivia TONDEUR

Toutes nos félicitations



MARIAGES

25/04/2015 François CHAMOUX et
Valérie PERRET

Tous nos vœux de bonheur

Pas de décès

URBANISME

PERMIS DE CONSTRUIRE

19/03/2015 BOUTANG Matthieu, maison individuelle, chemin du Vieux Rossy

16/04/2015 MOREL Valérie et LACRAZ Rémi, transfert de permis, route de Véry.

DECLARATIONS PREALABLES

05/02/2014 DUCRUET Karen, extension de bâtiment, impasse des Hauts de Rosière

05/02/2014 LAVOREL Danielle, modifications de façades, route de la Mairie

12/02/2014 CHAPPELET Pierre, réfection toiture, route de Charave

12/02/2015 ANGELLOZ-NICOUD Nicolas, garage, route de Cercier

12/02/2015 GUINCHARD Christophe, abri de jardin, impasse des Platons

19/02/2015 LAVOREL Claudine, réfection toiture, route des Crêts

20/02/2015 FONTAINE Claude, capteurs solaires, route des Mégevands

20/02/2015 MURGIER Jean-Paul, modification de façade, route de Cercier

20/02/2015 MIGNOT Christian, panneaux photovoltaïques, chemin des Chamois

20/02/2015 LABORIE Rémi, modification de façades, chemin des Fleurets

20/02/2015 ROBERT Philippe, modification de façades, chemin du Fresnay

20/02/2015 DELORME François, reconstruction toiture bâtiment agricole, route de Combes

09/03/2015 ARBEY Franck, réfection toiture, impasse de la Source

24/03/2015 GUINAND Raymond, division de parcelle pour construction, chemin de Champfleury

24/03/2015 VINCENTI Rosana, division de parcelle pour construction, route du Chef-Lieu

24/03/2015 ZIMMERMANN Steve, piscine, route du Stade

07/04/2015 MUGNIER-BAJAT Cédric, abri bois, chemin de Champfleury

UN DON POUR LA VIE

France ADOT milite pour le don d'organes. Sa mission est d'être à l'écoute, d'être le relais des personnes en attente de greffe, essayer d'apporter son aide – morale et solidaire. Pour ce faire, une petite équipe d'une quinzaine de personnes se dévoue pour répondre votre attente de renseignements sur ce qu'est le DON d'organes, pourquoi il faut, avant d'accepter de recevoir, savoir accepter de DONNER, même si parfois cela est difficile de faire ce choix.....

Elle recherche aussi des correspondants locaux . Contact téléphones : **07 71 00 27 14 / 09 77 39 80 70**

L'association Graines d'Amis du Val des Usse



a pour but d'apporter un soutien aux aidants familiaux non professionnels du territoire, par des actions de formation et de maintien du lien social. **VENEZ NOUS REJOINDRE !!**
Association Graines d'Amis du Val des Usse—Mairie de SEYSSEL - 24 Place de l'Orme
74910 SEYSSEL Contact : A.M. BAILLEUL, Présidente - Tél : 06 70 73 34 09

INFOS PRATIQUES

HORAIRES	LUNDI	MARDI	MERCREDI	JEUDI	VENDREDI	SAMEDI	DIMANCHE
Mairie	fermé	14h-17h	fermé	8h30-12h	14h-17h	8h30-12h	fermé
Agence postale	8h40-11h45	8h40-11h45 14h00-15h45	fermé	8h40-11h45	8h40-11h45	8h40-11h45	fermé
Arrêté sur le bruit, admis de NB : jours fériés	8h-20h 10h-12h	8h-20h	8h-20h	8h-20h	8h-20h	9h-12h 14h30-19h	INTERDIT
Déchetterie d'Epagny NB : jours fériés	13h30-18h30 FERME	9h-12h 13h30-18h30	9h-12h 13h30-18h30	FERME	9h-12h 13h30-18h30	9h-12h 13h30-18h30	9h-12h 13h30-18h30

RAPPEL DE LA REGLEMENTATION SUR LE BRUIT : EVITONS LES TROUBLES DE VOISINAGE !



(Arrêté n° 03/14 du 17 juin 2003)

Les beaux jours sont arrivés et avec, les travaux d'entretien... Un petit rappel des horaires à respecter :

Horaires autorisés	
Jours ouvrables	8 H – 20 H
Samedi	9 H - 12 H et 14 H 30 - 19 H
Jours fériés	10 H – 12 H
Dimanche	INTERDICTION TOTALE

Par ailleurs, bien que les travaux bruyants soient autorisés toute la journée en semaine, les règles de savoir-vivre et de bon voisinage invitent à laisser une période de repos pendant le temps des repas.

OFFRE EMPLOIS A LA MAIRIE JUILLET-AOUT 2015 SPECIAL JEUNES A PARTIR DE 16 ANS

Contrats de 2 semaines :

Du 3 au 17 juillet - Du 20 au 31 juillet - Du 3 au 14 août - Du 16 au 28 août
(Avec possibilité de postuler pour 2 périodes, consécutives ou non)

Missions : espaces verts (plantations, tontes, arrosages, ...) - bâtiments communaux (petits travaux de peinture) - autres divers ...

Candidature à adresser avant le 31 mai 2015

à Monsieur le Maire , 71 route de l'Eglise , 74330 CHOISY

(Informations complémentaires : Madame Claude MOLLIET au 04.50.77.48.76 ou au 04.50.77.41.56)

OFFRE EMPLOI CANTINE SCOLAIRE CHOISY

La cantine recherche salarié pour la surveillance de la cantine 4 jours par semaine pour la rentrée scolaire 2015/2016. Si vous êtes intéressé ou si vous connaissez quelqu'un susceptible de l'être, contacter Olivier BRIFFOD par tél. au 06 11 07 97 83 ou par mail à cantinechoisy@gmail.com

NUMEROS UTILES

GENDARMERIE	17
POMPIERS	18
SAMU	15
ALLO ENFANCE	119
URGENCES EUROPE	112
SPA MARLIOZ	04 50 77 82 40
CCFU	04 50 77 70 74

TRANSPORT CAR LIHSA

Une vingtaine de départs par jour pour Annecy depuis La Balme de Sillingy ou Sillingy (et autant pour le retour).

Lignes 21 et 22

Bons plans bus :

La Carte Déclit pour les moins de 26 ans

Le Ticket Gagnant : car + lignes urbaines SIBRA gratuites à Annecy

En savoir plus et télécharger les horaires :

<http://www.cg74.fr/pages/fr/menu-secondaire/informations-transports-107.html>

COVOITURAGE

3 parkings à Choisy

- chef-lieu (cimetièrre)
- stade de Menulles
- école de Véry

BIBLIOTHEQUE

me 14h-15h30, ve 16h45-18h et sa 14h-15h30 idem pendant les vacances scolaires de printemps

CINEMA

Cinébus tous les 15 jours
programme sur www.cinebus.fr

ACTIVITES

AGENDA

30 mai

Nuit des Contes
à 19h - parcours de santé
Club Loisirs et
Comité des Fêtes

13 juin

Fête du Club Loisirs
Salle des fêtes

Fête de la Musique
Chef Lieu
Comité des fêtes

14 juin

Fêtes des pères & mères
11 h - Mairie

19 juin

Kermesse des écoles
à partir de 17h30, suivie
d'une soirée dansante -
Ecoles et APE

12 juillet

Course de caisses à savon
Comité des fêtes

RENOVATION DU LOGEMENT

Changer de chaudière, isoler son logement, faire poser des doubles-vitrages... aides revalorisées de l'ANAH et de l'État dans le cadre du PREH (Plan de rénovation énergétique de l'habitat).

AMELIORATION ENERGETIQUE

Renseignez-vous au 0810 140 240 (prix d'un appel local) ou sur le site internet www.renovation-info-service.gouv.fr.

Vous pouvez également consulter le guide "[Guide des aides financières destinées aux propriétaires de la Haute-Savoie](#)" sur le site de la mairie.

CONTACTS ARTISANS

COTE CAMPAGNE – Salon de coiffure - 04.50.77.32 . 44

André ADAM – Plombier ,Chauffagiste - 04.50.77.44.35

BATI RENOVE – Chauffage, Plomberie & Géométrie - 04.50.77.19.31

GUY PALOMBOT- Transports, Levage, Manutention -06.70.16.40.84

Jean-Pierre RICHARD – Peintre - 04.50.77.21.66

ALPES TRADITION Electricité – Installations électriques - 04.50.01.20.70

CHOISY ETUDES – Etudes EDF-GDF, Topographie - 04.50.77.44.79

VISIO RENOV – Menuiserie, Vitrierie - 06.10.58.61.08

CHOISY PLOMBERIE SANITAIRE – Plombier, Chauffagiste - 06.29.92.08.81

SARL VARENIK OLIVIER – Charpente, Couverture, Zinguerie - 06 73 57 71 83

CBTP – Maçonnerie, TP et crêpi à la chaux - 04.50.05.07.23

3B CONSTRUCTION – Maçonnerie, Rénovation - 04.50.01.55.87

PL MAINTENANCE – Mécanique poids lourds - 06.34.30.45.90

GRAVILLON – Entreprise de peinture - 04.50.22.35.92

CEDO TRAVAUX – Neuf et Rénovation - 06.88.76.11.00

PRORENO – Plaquiste , Isolation, Peinture - 06.11.81.90.78

E.S.M. RENOVATION – Multiservices - 04.50.77.47.45/06.61.18. 47.45

LACOTE BETEMPS – Menuiserie bois et matière - 04.50.77.44.26

BRIN DE VERDURE – Paysagistes

N. MERMILLOD-BLARDET et Y. GAYET - 06.61.46.00.99 ou 06.63.45.63.93

SONDAZ Noël – Menuiserie bois et matière - 04.50.77.43.18

PERRIN Pascal – travaux d'étanchéité- 04.50.77.42.75

RTP – Terrassements divers - 04.50.77.43.21

GAL - travaux publics - 04.50.77.41.98

COURTOIS Yann - Thérapeute géobiologue - 06 88 83 98 73

E-AMENAGEMENT - extérieur/intérieur

Eric PERNOUD - Menuiserie – 06 88 99 45 40

CRÉEZ, DÉVELOPPEZ, IMPLANTEZ votre activité économique au cœur de la Haute-Savoie, dans un cadre attractif et de qualité, choisissez les USSES ET BORNES ! Chefs d'entreprises, porteurs de projets, acteurs économiques, notre site est là pour vous informer, vous conseiller et vous accompagner dans votre implantation et votre vie sur votre territoire. Voir : <http://www.eco-usses-bornes.fr/>

QUELQUES PATCHWORKS DU CLUB DE CHOISY au hasard de la visite

